

# GEMEING HABSCHT

# aktuell

## Décisions du Conseil communal du 6 août 2020

### Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre;

C. MOES, Ch. BOULANGER-HOFFMANN,  
M. DECKER, échevins;

N. BAILLET-WEILER, F. BOHLER, J. CARELLI,  
R. FRANK, D. FREYMANN, J.-P. LICKES (à partir du  
point 4), A. MOSEL-KNEIP, G. ROBERT, M. ROEMER,  
N. ZIGRAND, conseillers;

P. REISER, secrétaire communal.

Excusé: M. STEINBACH, conseiller.

### Désignation d'un local particulier pour les réunions du conseil communal - Transfert temporaire - Centre Culturel Jean Wolff

Approbation unanime du transfert temporaire  
du local du conseil communal vers ledit centre  
culturel, ceci dans le contexte de la crise sanitaire  
COVID-19 et conformément aux nouvelles  
dispositions légales.

### Séance à huis clos

Décisions en matière de personnel.

### Question de l'adhésion au syndicat SICONA

Approbation unanime de la demande d'adhésion  
de la commune de Habscht au Syndicat  
Intercommunal du Centre pour la Conservation  
de la Nature, en abrégé «SICONA-Centre», avec  
effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### Plan de gestion forestier 2021 et fixation du prix de vente du bois de chauffage

Approbation unanime du plan de gestion annuel  
pour les forêts communales et fixation unanime  
du prix de vente par stère de bois de chauffage

à 55€ htVA, respectivement à 110€ htVA par  
corde de bois, conformément à la proposition du  
présosé forestier. La quantité de bois de chauffage  
sera limitée à 6 cordes par ménage par année.

### Organisation scolaire 2020-2021

Les organisations scolaires respectives de  
Hobscheid/Eischen (bâtiments à Hobscheid  
et à Eischen) et de Septfontaines (bâtiment à  
Septfontaines) sont approuvées à l'unanimité.

Pour les écoles Hobscheid/Eischen, 46 enfants  
sont inscrits au précoce, cycle 1 (3 classes), 79  
enfants au cycle 1, préscolaire (5 classes) et 193  
élèves aux cycles 2 à 4, primaire (13 classes).

Pour l'école de Septfontaines, 14 enfants sont  
inscrits au précoce, cycle 1 (1 classe), 26 enfants  
au cycle 1, préscolaire (2 classes) et 34 élèves aux  
cycles 2 à 4, primaire (4 classes).

- **Plan de développement scolaire (PDS)**

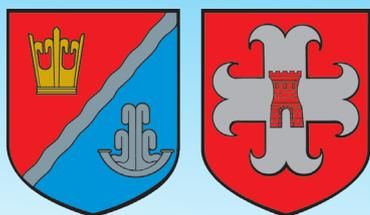
Approbation unanime pour les écoles  
Hobscheid/Eischen et Septfontaines.

- **Plan d'encadrement périscolaire (PEP)**

Approbation unanime pour les écoles  
Hobscheid/Eischen et Septfontaines.

### Abrogation plan directeur sectoriel «décharges pour déchets inertes» - Avis du conseil communal

Décision unanime qu'il n'y a pas d'observations  
à formuler de la part du conseil communal  
à l'encontre du projet d'abrogation du plan  
directeur «décharges pour déchets inertes»  
déclaré obligatoire par règlement grand-ducal du  
9 janvier 2006.



# GEMENG HABSCHT

# aktuell

## Décisions du Conseil communal du 6 août 2020

### **Plan d'aménagement particulier (PAP) «Iwwert dem Weier» à Septfontaines, Arelerstrooss**

Le projet d'aménagement particulier, ayant trait à la construction d'une résidence à 5 unités de logement, est approuvé à l'unanimité.

### **Adaptations budgétaires**

Approbation unanime de différentes adaptations au budget ordinaire et extraordinaire de l'exercice en cours.

### **Titres de recette**

Approbation unanime de titres de recette au montant total de 11.420.187,86€.

### **Règlement temporaire de circulation - confirmation (construction d'un pont d'accès sur l'Eisch vers le futur CIPA à Eischen)**

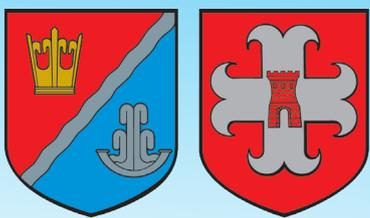
Approbation unanime du règlement d'urgence temporaire de circulation du collège échevinal du 16 juin 2020 portant interdiction de circulation piétonnière sur le trottoir en face des maisons no. 92 et 94, rue de Clairefontaine, le long du terrain de football sur un tronçon de +/- 50 mètres, ceci du 17 juin au 31 décembre 2020.

### **Règlement communal de circulation - adaptations ponctuelles**

Sur base des rapports du groupe de travail créé par le conseil communal le 8 mai 2019 avec la mission de réviser le concept général de circulation sur base notamment des différentes demandes introduites par des citoyens, le conseil communal décide unanimement les adaptations suivantes au règlement communal de circulation:

- prolongation de la «Zone 30km/h» dans la rue de Clairefontaine à Eischen, de la mairie jusqu'à la hauteur de l'aire de jeu en face du garage d'autobus;
- limitation de la vitesse maximale autorisée à 30km/h dans la rue Merschgrund à Hobscheid;
- limitation de la vitesse maximale autorisée à 30km/h dans la rue Neuort à Hobscheid, ceci depuis la hauteur de la maison no. 2A jusqu'à la fin de la rue à la hauteur du bâtiment no. 45;
- limitation de la vitesse maximale autorisée à 30km/h dans la rue Hiehl à Hobscheid;
- «Zone résidentielle 20km/h» dans la Cité Kreuzerbuch, Cité Steekaul, Cité am Grenzgaart et Cité in der Schmalt à Hobscheid;
- circulation interdite, sauf riverains, et limitation de la vitesse maximale autorisée à 30km/h dans la rue Sëllergronn à Septfontaines.
- levé du sens unique dans la rue Brill à Hobscheid, depuis la rue d'Eischen jusqu'à la hauteur de la maison no. 13;
- interdiction de stationnement dans la rue Wieweschgaass à Septfontaines, hauteur de l'aire de rebroussement;
- sens unique sur le chemin vicinal «Kempert» entre Greisch et Tuntange, excepté cyclistes et machines agricoles, et limitation de la vitesse maximale autorisée sur ce chemin à 50km/h (régularisation).

Le conseil a retenu les modifications envisagées qui ont reçu un avis favorable lors d'une visite sur place par la commission de circulation de l'État. A noter que la nouvelle réglementation, avant



# GEMENG HABSCHT

# aktuell

## Décisions du Conseil communal du 6 août 2020

d'entrer en vigueur, devra encore être approuvée par le Ministre de l'Intérieur et le département des transports.

En ce qui concerne la demande de stationnement interdit des deux côtés de la rue dans la rue Nouspelterstrooss à Roodt sur le tronçon entre les maisons 18 et 13B, le groupe de travail est chargé d'analyser une éventuelle solution alternative.

### Approbation de conventions et d'actes

- **Convention relative à la reconstruction du pont «Baafelt»**

La convention entre les communes de Habscht et Koerich, respectivement les syndicats intercommunaux SES (Syndicat des eaux du sud) et SEBES (Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre), relative aux modalités de cofinancement du projet de reconstruction du pont «Baafelt» le long du CR 105 entre Hobscheid et Koerich, est approuvée unanimement.

- **Droit de préemption - Acte notarié**

Approbation unanime de l'acte notarié entre le collège échevinal et la société Framaro s.à.r.l. concernant l'acquisition par la commune d'un terrain à Hobscheid, au lieu-dit «Muehlenberg», d'une contenance de 18,72 ares. La décision d'exercer le droit de préemption sur le terrain en question a été prise par le conseil communal lors de sa séance du 9 avril 2020.

- **Échange de terrains - Acte notarié**

Approbation unanime de l'acte notarié entre le collège échevinal et les époux KOLEN-BOONE, concernant l'échange de terrains à Septfontaines, par lequel la commune acquiert un terrain adjacent à l'église et l'aire de jeux à côté du centre culturel Härenhaff et cède en contrepartie un terrain dans la rue Arelerstrooss pour y réaliser un projet de construction d'habitations.

